

# Conditions Générales de Vente

---

## 1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre le Camping La Gerfleur, situé à Barneville-Carteret (Manche), et toute personne physique ou morale (le « Client ») procédant à une réservation ou à un achat de prestation via le site internet officiel du camping ou par tout autre moyen.

## 2. Réservation

La réservation devient effective dès réception du contrat signé et du versement d'un acompte de 20 % du montant total du séjour. Le solde du séjour doit être réglé 30 jours avant la date d'arrivée. Pour toute réservation effectuée à moins de 30 jours de l'arrivée, la totalité du montant est exigible à la réservation.

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers sans l'accord écrit du camping.

### Dépôt de garantie

Pour la location d'un mobil-home, une caution de 200 € est demandée au client lors de la remise des clés, par chèque ou espèces. Cette caution couvre les éventuelles dégradations et manques constatés lors de l'état des lieux de sortie. En cas de dégradations, la caution sera retenue temporairement le temps d'établir les devis nécessaires aux réparations. Si le montant des réparations dépasse la valeur de la caution, le client s'engage à régler la différence. La restitution de la caution se fait le jour du départ lors de l'état des lieux.

## 3. Fourniture des prestations

### Location de mobil-home

Période d'ouverture : du 1er avril au 30 septembre. Horaires : arrivée à partir de 15h00 – départ avant 10h00. Le mobil-home sera disponible à partir de 15h00 le jour d'arrivée et devra être libéré avant 10h00 le jour du départ. Tout dépassement des horaires pourra entraîner la facturation d'une journée supplémentaire.

Un état des lieux sera réalisé par le client à l'arrivée. Le client dispose de 24 heures pour contester cet état des lieux. Passé ce délai, il sera réputé accepté. Le jour du départ, l'état des lieux sera effectué par le personnel du camping.

Le mobil-home est loué pour un nombre de personnes déterminé lors de la réservation. Toute modification du nombre d'occupants doit être signalée avant l'arrivée. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou familles dont le nombre dépasse la

capacité d'accueil du mobil-home, et pourra rompre le contrat de location sans indemnisation.

Un seul véhicule est autorisé sur l'emplacement. Tout véhicule supplémentaire devra stationner sur le parking extérieur.

### **Location d'emplacement**

Période d'ouverture : du 1er avril au 30 septembre. Horaires : arrivée à partir de 15h00 – départ avant 12h00. L'emplacement sera disponible à partir de 15h00 le jour d'arrivée et devra être libéré avant 12h00 le jour du départ. Tout dépassement pourra entraîner la facturation d'une journée supplémentaire.

Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou familles dont le nombre dépasse la capacité d'accueil de l'emplacement réservé. Un seul véhicule est autorisé par emplacement. Les véhicules supplémentaires devront stationner à l'extérieur sur le parking du camping.

### **Catégories d'emplacements et tarification spécifique**

Les tarifs appliqués dépendent du type d'hébergement utilisé :

- Tentes et caravanes : tarif « emplacement tente/caravane » ;
- Camping-cars et vans aménagés : tarif « camping-car/van aménagé » applicable, incluant 2 personnes, l'électricité et la vidange.

Tout véhicule aménagé servant d'hébergement autonome (van aménagé, camping-car, fourgon aménagé, etc.), qu'il soit équipé ou non d'installations sanitaires (réservoir d'eau, toilettes, etc.), est soumis au tarif « camping-car/van aménagé », en raison de son statut de véhicule motorisé utilisé de manière autonome pour l'hébergement sur l'emplacement.

Les caravanes, quant à elles, bien qu'elles servent d'hébergement, sont des véhicules non motorisés et nécessitent un véhicule tracteur pour leur installation sur l'emplacement. En raison de cette différence d'installation et d'usage, les caravanes et les tentes sont soumises à un tarif distinct, adapté à leur type d'installation et à leur besoin d'infrastructure extérieure.

## **4. Tarifs**

Les tarifs sont exprimés en euros (€) et comprennent la TVA applicable au jour de la réservation. La taxe de séjour est facturée en supplément. Les tarifs peuvent varier en fonction de la période, de la durée du séjour et du type d'hébergement.

## **5. Conditions d'annulation**

- Annulation plus de 30 jours avant l'arrivée : remboursement intégral de l'acompte versé.

- Annulation entre 30 et 14 jours avant l'arrivée : l'acompte est conservé.
- Annulation moins de 14 jours avant l'arrivée : la totalité du montant du séjour est due.

Toute annulation doit être communiquée par écrit (courrier ou email). Les raisons dites « de confort » (conditions météorologiques, changement de programme, etc.) ne sont pas recevables pour un remboursement. Un justificatif pourra être demandé en cas d'annulation pour motif sérieux (maladie, accident...).

Force majeure : En cas d'événements exceptionnels (catastrophe naturelle, pandémie, décision administrative), le camping pourra annuler les séjours sans indemnité autre que le remboursement des sommes versées.

## **6. Arrivée et départ**

Les mobil-homes doivent être libérés avant 10h00 et les emplacements avant 12h00. Le client s'engage à rendre l'hébergement propre. En cas de non-respect, un forfait nettoyage de 60 € sera facturé.

## **7. Capacité d'accueil**

Le nombre d'occupants ne peut excéder celui indiqué pour chaque type d'hébergement ou d'emplacement. Les mineurs non accompagnés d'un adulte responsable ne sont pas autorisés à séjourner seuls sur le camping.

## **8. Animaux**

Les animaux domestiques sont acceptés sous conditions :

- Respect du règlement intérieur ;
- Présentation du carnet de vaccination à jour ;
- Chiens de catégories 1 et 2 (dits dangereux) interdits.

Un supplément pourra être appliqué pour l'hébergement des animaux. Il est interdit de laisser un animal seul dans une location ou sur un emplacement.

## **9. Assurance**

Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, perte, ou dégradation d'effets personnels. Le Client est responsable de tout dommage causé par lui-même ou par ses accompagnants, et doit être couvert par une assurance responsabilité civile.

## **10. Règlement intérieur**

Le Client s'engage à respecter le règlement intérieur du camping disponible à l'accueil et sur simple demande.

## **11. Protection des données personnelles**

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement pour la gestion des réservations et la communication avec le Client, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, en adressant sa demande par email ou courrier au camping.

## **12. Droit applicable**

Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont soumises au droit français. Elles sont rédigées en langue française. En cas de traduction, seul le texte français fera foi.

## **13. Litiges**

En cas de litige non résolu à l'amiable, le Client peut saisir gratuitement :

- Le Médiateur du Tourisme et du Voyage ([www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)).

À défaut d'accord, le litige sera porté devant le tribunal compétent du siège social du Camping La Gerfleur.

## **14. Contact**

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter notre service réservation.